

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2009079**

**Signataire : ED/OL/HYD**

**OBJET : Marché d'entretien grosse réparation et aménagement des bâtiments communaux. Déclaration sans suite du lot n°11 "Peinture". Approbation du nouveau projet de marché. Autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le nouveau projet de marché,

Considérant que la commission d'appel d'offres, réunie le 19 novembre 2009, a décidé de déclarer sans suite le lot n°11 (Peinture) afin d'intégrer les interventions et le traitement des peintures au plomb dans les bâtiments communaux (faisant à l'heure actuelle l'objet d'un marché propre) en vue d'optimiser l'exécution opérationnelle des travaux de peinture,

Vu le projet de marché sur appel d'offres passé en application des articles 33 et 77 du code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, Monsieur Didier PAUPERT du groupe "Union du Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenu

**DELIBERE :**

**DECLARE** sans suite le lot n° 11 Peinture du marché d'entretien grosse réparation et aménagement des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants

**APPROUVE** le nouveau projet de marché sur appel d'offres relatif lot n°11 Peinture du marché d'entretien, d'aménagement et de grosses réparations des bâtiments communaux et espaces extérieurs attenants pour les années 2010 à 2013, passé pour un an, renouvelable par reconduction expresse, 3 années successives au maximum et comportant, les seuils annuels suivants :

N° Lots	Définition du lot	Seuil minimum € TTC	Seuil maximum€ TTC
11	PEINTURE	100 000,00	500 000,00

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, à signer le marché subséquent.

Le Maire.